

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 29 JUIN 2016

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Maylis DEL PIANITA donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
M. Michel ADAM donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.

❧❧❧

**30 - ADOPTION DU PROGRAMME DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE –
PROGRAMME AD'AP**

Madame Carine NAVARRO expose qu'en séance du 05 Octobre 2015, votre assemblée a adopté le projet d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap). Il était demandé un délai supplémentaire pour le dépôt du dossier en préfecture, délai accordé par Monsieur le Préfet en date du 26 Octobre 2015.

Les services ont élaboré, avec le bureau d'ingénierie spécialisé « Guyenne Ingénierie », le dossier complet de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux comprenant : une synthèse du patrimoine, le calendrier des actions à mener, une programmation pluriannuelle d'investissements prévisionnelle ainsi qu'une liste argumentée des demandes de dérogations pour 8 bâtiments spécifiques (Mairie, Eglise Ste-Croix, Maison du Patrimoine, Tour de Grède, Centre Social Là Haüt, Rue Jéliote, Ecole Calandreta, Cathédrale Sainte-Marie).

Le dossier complet est consultable au Pôle Ingénierie des Services Techniques.

Vu le document synthèse joint en annexe,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme d'accessibilité Ad'Ap ainsi que la programmation d'investissement et le calendrier prévisionnel,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 29 juin 2016.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 04/ 07/ 2016

LE MAIRE,



Hervé LUCBÉREILH

